

Rapport public

Date d'émission du rapport : 23 janvier 2026

Numéro d'inspection : 2026-1401-0001

Type d'inspection :

Incident critique

Suivi

Titulaire de permis : Steeves & Rozema Enterprises Limited

Foyer de soins de longue durée et ville : Lanark Heights Long Term Care Centre, Kitchener

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 19 - 23 janvier 2026

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00163830 – Signalement en lien avec un suivi concernant un programme de soins
- Signalement : n° 00163831 – Signalement en lien avec un suivi concernant l'obligation de protéger
- Signalement : n° 00163832 – Signalement en lien avec un suivi concernant la prévention et la gestion des chutes
- Signalement : n° 00165416 – Signalement en lien avec le décès d'une personne résidente
- Signalement : n° 00165655 – Signalement en lien avec la chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivant(s) délivré(s) antérieurement :

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1401-0004 en lien avec le paragraphe 6 (7) de la LRSLD (2021)

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1401-0004 en lien avec le paragraphe 24 (1) de la LRSLD (2021)

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2025-1401-0004 en lien avec la disposition 53 (1) 1 du

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Ouest

609, rue Kumpf, 1^{er} étage

Waterloo ON N2V 1K8

Téléphone : 888-432-7901

Règl. de l'Ont. 246/22

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

Alimentation, nutrition et hydratation

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur a ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.